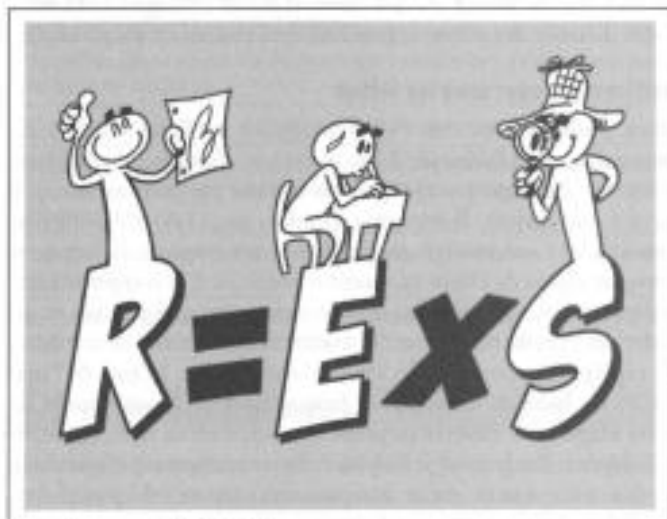


C2. L'enseignement explicite des comportements



Source : Bissanette et al. (2016, p. 60).

Contenus et objectifs de l'atelier :

Il s'agit de prévenir les écarts de conduite et de les corriger au besoin afin que les apprentissages puissent avoir lieu. Il est important de souligner que les comportements, tout comme les savoirs, s'enseignent de manière explicite. Il s'agira d'aborder deux mécanismes fondamentaux en interaction : les interventions préventives et les interventions correctives. Efforts nécessaires et stratégies appropriées rendront la réussite possible.

- Rendre explicites pour les élèves les objectifs visés et construire avec eux le sens des apprentissages.
- Favoriser la participation et l'implication de tous les élèves et créer une dynamique d'échanges et de collaboration entre pairs.
- Recourir à des stratégies adéquates pour prévenir l'émergence de comportements inappropriés et pour intervenir efficacement s'ils se manifestent.

Équipe d'animation ou intervention externe :

Philippe GRIMAUULT, *chargé de mission 1^{er} degré*

INFOS :

Public :

→ Enseignants 1D-2D

Jauge des places :

→ De 5 à 20 personnes

Dates, heures et durée :

→ Mercredi 25 septembre 2024
→ 14h-17h
→ 3h

Lieu :

→ Maison du Diocèse, 10 rue d'Avesnières
53000 LAVAL



**QUE C'EST
CALME...**

Contact référent de l'animation : Philippe GRIMAUULT - p-grimault@ddec53.fr

Direction Diocésaine de l'Enseignement Catholique
37 rue du Britais – C.S. 31207 – 53012 LAVAL CEDEX
02.43.26.18.00 – contact@ddec53.fr – www.ddec53.fr